

Les Dix-Septièmes Boucles du Haut Var

BHV

2020



Dimanche 16 février
Rians - La Verdière

Lundi 17 février
Aups - Regusse

Mardi 18 février
Salernes - Tourtour

Mercredi 19 février
Moissac - Bellevue
Montmeyan

Avec la participation
des communes de :



Montmeyan



Moissac
Bellevue



Régusse



Aups



Rians



Tourtour



Salernes



La Verdière



Sillans
La Cascade



Renseignements :

Vélo Sport Hyérois

06 75 13 12 36

www.velosporthyerois.com



LES BOUCLES CYCLISTES DU HAUT VAR

Les Boucles Cyclistes du Haut Var 2020 constitueront la 17^{ème} édition de l'épreuve organisée par le Vélo Sport Hyérois.

Cette grande course tracée sur les routes sillonnant les magnifiques paysages du Haut Var, constitue le lever de rideau de la saison cycliste sur route élite amateur dans le sud de la France

Ce 17^{ème} anniversaire apportera quelques nouveautés, et un tracé inédit entre Salernes et Tourtour, faisant le tour du Lac de Sainte Croix, qui témoignent du dynamisme et de la vitalité d'une manifestation dont la dimension et la renommée grandissent d'année en année.

On en jugera sur pièce en découvrant l'alléchant plateau qui sera proposé à l'élite cycliste amateur française représentée par les meilleures formations nationales de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division.

Dans la continuité de l'édition 2018 et 2019 : les BHV 2020 se disputeront sur 4 journées preuve de l'engouement et du soutien des communes partenaires.

La première étape qui se déroulera le dimanche 16 février partira de la ville de Rians et une arrivée jugée au sommet de l'étroite route qui mène au château de La Verdière. Un moment immortalisé pour le vainqueur qui pourra lever les bras sous l'entrée du monument historique datant de l'an 980. Pour cela les coureurs devront passer à travers les difficultés de ce parcours de 126km, avec notamment la double ascension des barres faisant face à Esparron de Pallières et le mistral qui pourra jouer l'invité surprise sur ces routes exposés. Une étape de puncheur pour succéder à Robin Meyer de l'AVC Aix en Provence

La deuxième étape sera peut-être moins piègeuse le lendemain lundi 17 février entre Aups et Régusse. Le peloton de 180 coureurs rassemblé sur la place d'Aups s'en ira après un tour de la ville en direction de la ville d'arrivée pour 3 boucles de 40km. Si sur le profil, le parcours qui traversera les communes de Montmeyan, Fox-Amphoux, Sillans-la-Cascade et Moissac-Bellevue semble relativement plat et dépourvu de grosse difficulté, il n'en est rien car c'est une succession de faux plat montant et descendant qui attend le peloton ce jour-là. Cette fois, le dernier mot devrait être donné aux équipes de sprinteur, dans un final où il ne faudra pas lancer trop tôt son sprint pour la succession à Ronan Racault du Team Pro Immo vainqueur à Régusse l'an dernier.

Viendra le troisième jour, mardi 18 février, l'étape « reine » de ces 4 jours avec 140km. Avec un départ du Cours de Salernes et une arrivée au sommet du « village perchée » de Tourtour. Cette étape disposera d'un parcours totalement inédit, puisque les BHV feront pour la première fois le tour du Lac de Sainte Croix. Avec un départ en bosse en direction de Sillans-la Cascade, le peloton prendra la direction des Alpes de Haute Provence par Fox-Amphoux, Montmeyan et Baudinard, suivra le tour du lac par le versant nord avant de rentrer dans le Var par le Col de la Bigue en direction de Vérignon. Les coureurs passeront alors une première fois sur la ligne d'arrivée. Ils finiront par la même boucles que l'année passée avec la redescente vers Salernes, la montée vers Aups puis la montée final vers Tourtour dont l'arrivée jugée au sommet de la montée Saint Denis devrait voir un grimpeur s'imposer pour succéder à Jérémy Cabot du SCO Dijon et professionnel en 2020 chez Total Direct Energie. Les spectateurs et acteurs seront apprécier la vue panoramique qu'offre « le village dans le ciel ».

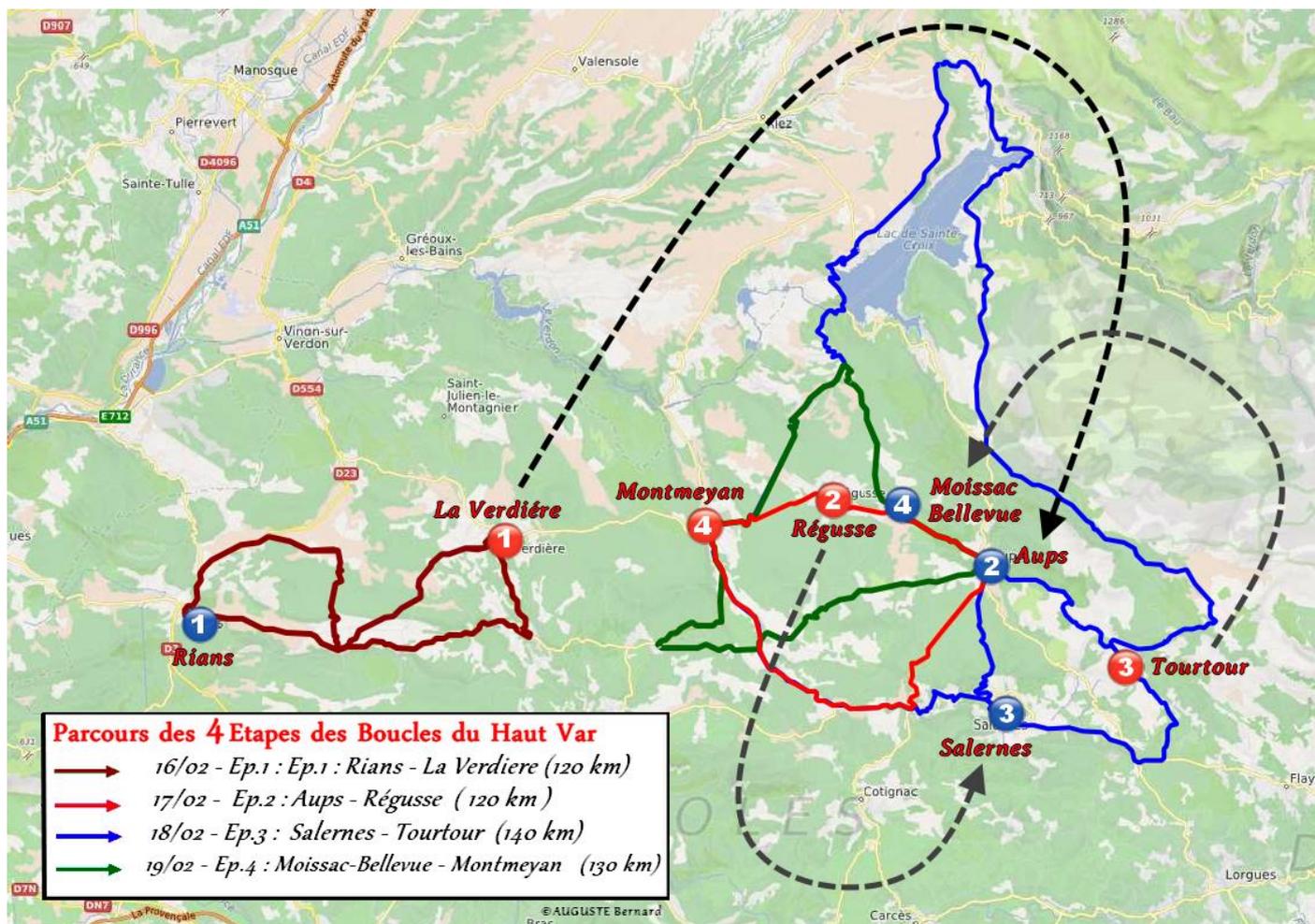
Enfin le dernier jour ; mercredi 19 février, aura lieu la « classique » Moissac-Bellevue-Montmeyan sur son circuit somptueux alternant montées, descentes et lignes droites et sinuant sur les territoires de Baudinard, Tavernes et Fox-Amphoux. Le départ et les montées successives dans le joli village de Moissac-Bellevue, les traversées des ruelles de Montmeyan et l'arrivée ne pardonnant aucune erreur de placement, constituent autant de temps forts d'une étape qui ne se livre qu'à un athlète complet devant conjuguer les qualités du rouleur, du grimpeur et du finisseur pour venir à bout des 125 km d'une dernière étape exigeante. L'ex-professionnel Clément Saint-Martin s'y était imposé et nul ne doute qu'un baroudeur sera limité en 2020.

Les amateurs de vélo, qui apprécient les courses cyclistes d'un haut niveau sportif auront tout loisir pendant ces quatre journées d'apprécier les efforts des coureurs et d'admirer la caravane colorée des 17^{èmes} Boucles cyclistes sur les nombreuses routes traversées par le peloton, dans le cadre incomparable des paysages haut-varois. Ils pourront également assister aux départs donnés au centre de beaux villages provençaux, puis quelques heures plus tard et quelques kilomètres plus loin, applaudir à l'arrivée des champions du vélo au cœur d'autres villages tout aussi remarquables.

Les traditionnelles villes partenaires de la course Montmeyan, Moissac-Bellevue, Aups, Régusse, Tourtour, Salernes, Sillans la Cascade, La Verdière et Rians parraineront le désormais célèbre maillot azuré et frappé des blasons des communes qui distingue le vainqueur de chaque étape.

Fidèles partenaires également, le Conseil Régional avec son maillot rouge et or du meilleur coureur de PACA, le Département du Var patronnant le challenge 83 distingué du maillot bleu et répartie sur 2 sprints, sur le même principe la Communauté de Communes des Lacs et Gorges du Verdon récompensant le vainqueur des 2 sprints avec un maillot vert, Groupama qui récompense le meilleur jeune d'un traditionnel maillot blanc, le Crédit Agricole partenaire du

classement par équipe. Renault Toulon Hyères pour la flotte de voitures, D Sport fournisseur des maillots distinctifs et Maisons du Midi partenaire emblématique du Vélo Sport Hyérois.



Permanence		
Dimanche 16 Février	Salle des fêtes de Rians	9h – 11h30
Lundi 17 Février	Mairie d’Aups	9h – 11h30
Mardi 18 Février	Salle des fêtes Bd Paul Coste Salernes	9h – 11h30
Mercredi 19 février	Salle polyvalente de Moissac Bellevue	9h – 11h30

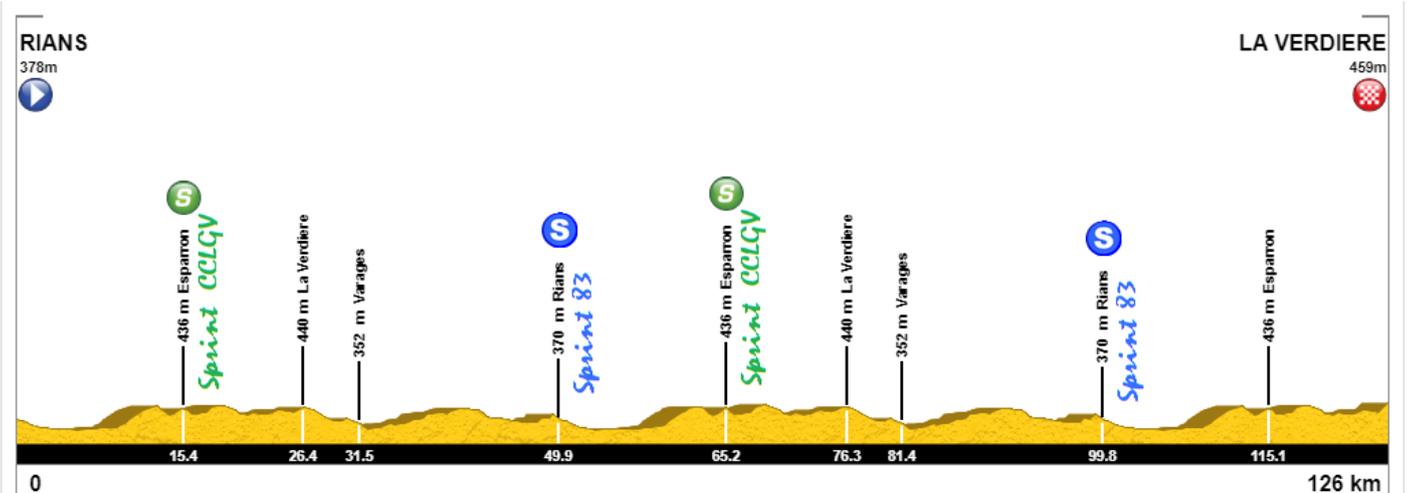
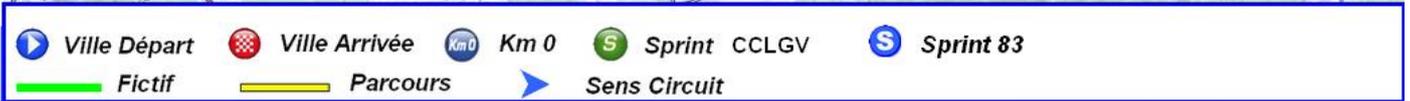
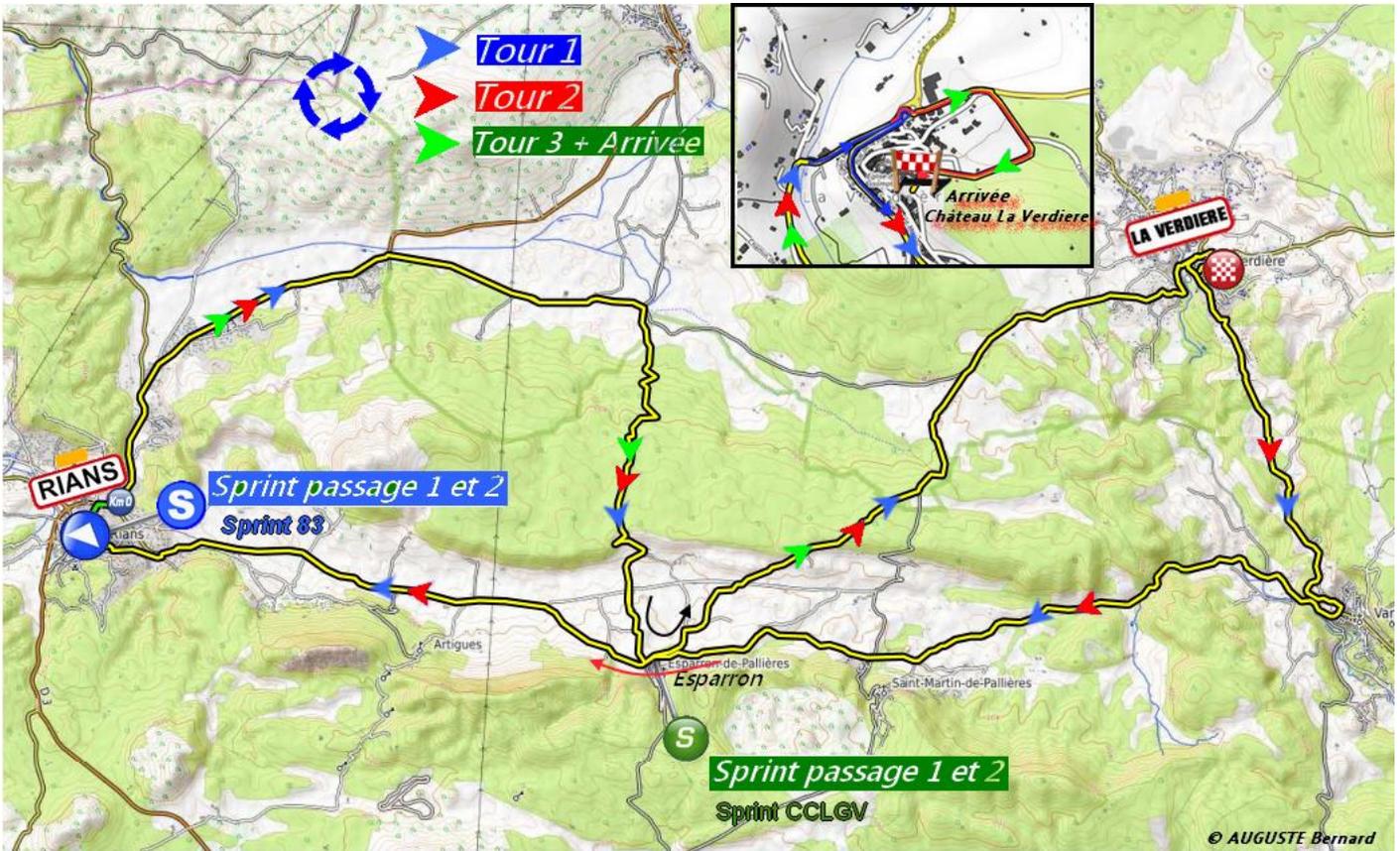
Réunions des directeurs sportifs		
Dimanche 16 Février	Salles des fêtes	11h00
Lundi 17 Février	Mairie	11h00
Mardi 18 Février	Salle des fêtes Bd Paul Coste	11h00
Mercredi 19 Février	Salle polyvalente	11h00

Parking équipes et officiels		
Dimanche 16 Février	Parking salle des fêtes	
Lundi 17 Février	Place Martin Bidaure	Place de la Mairie
Mardi 18 Février	Parking de la mairie	Cours Théodore Bouge
Mercredi 19 février	Parking de la salle polyvalente	

Accueil bénévoles		
Dimanche 16 Février	Salles des fêtes	10h00
Lundi 17 Février	Salle Romano	10h00
Mardi 18 Février	Salle des fêtes Bd Paul Coste	10h00
Mercredi 19 février	Salle polyvalente	10h00

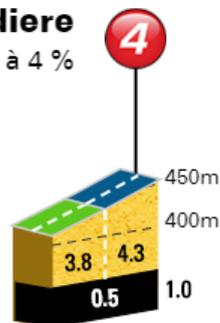
Boucles du Haut Var 2020

Epreuve 1 – Dimanche 16 Février 2020 – Rians → La Verdrière 126km



Montée de la Verdrière

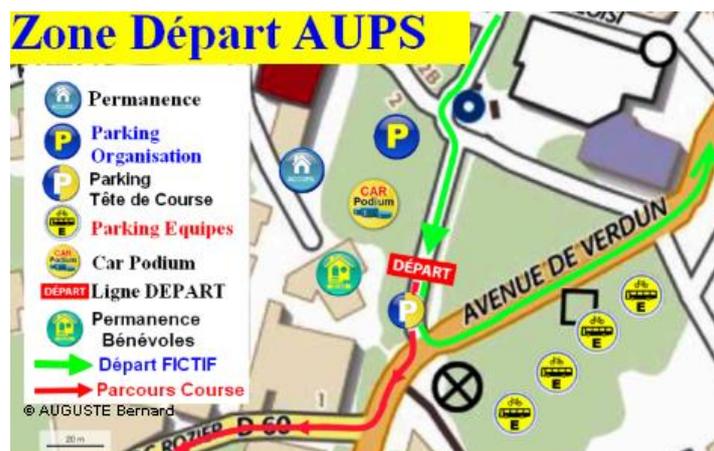
458 m - 1.0 Km à 4 %



Lundi 17 Février 2020

Aups – Régusse

Aups - Régusse				
Km parcouru	Parcours	40km/h	42km/h	44km/h
0	Aups	12h00	12h00	12h00
0	D9	12h10	12h10	12h10
	D30			
6	Régusse	12h19	12h18	12h18
14	Montmeyan <i>Sprint 83</i>	12h31	12h30	12h29
	D13			
	D32			
	D560			
30	Sillans-la-cascade	12h55	12h52	12h50
	D22			
	D557			
39	Aups	13h08	13h05	13h03
	Chemin saint Catherine			
	D9			
	D30			
47	Régusse <i>Sprint CCLGV</i>	13h20	13h17	13h14
56	Montmeyan	13h34	13h30	13h26
	D13			
	D32			
	D560			
69	Sillans-la-cascade	13h53	13h48	13h44
	D22			
	D557			
81	Aups	14h11	14h05	14h00
	Chemin sainte Catherine			
	D9			
	D30			
88	Régusse <i>Sprint CCLGV</i>	14h22	14h15	14h10
96	Montmeyan <i>Sprint 83</i>	14h34	14h27	14h20
	D13			
	D32			
	D560			
110	Sillans-la-cascade	14h55	14h47	14h40
	D22			
	D557			
122	Aups	15h13	15h04	14h56
	Chemin sainte Catherine			
	D9			
	D30			
130	Régusse	15h25	15h15	15h07



DEPART

Présentation des équipes et signatures
 Car podium conseil régional place de la Mairie à partir de 11h00
Appel départ
 Place de la mairie à 11h50
Départ fictif
 12h00 avec un tour de la ville d'Aups
Départ réel
 12h10 sur la D9

ARRIVEE

Arrivée
 Cours Alexandre Gariel vers 15h10
Contrôle médicale
 Salle derrière la Mairie de Régusse
Podium protocolaire
 Car podium VSH sur la ligne d'arrivée
Permanence et réception
 Mairie de Régusse

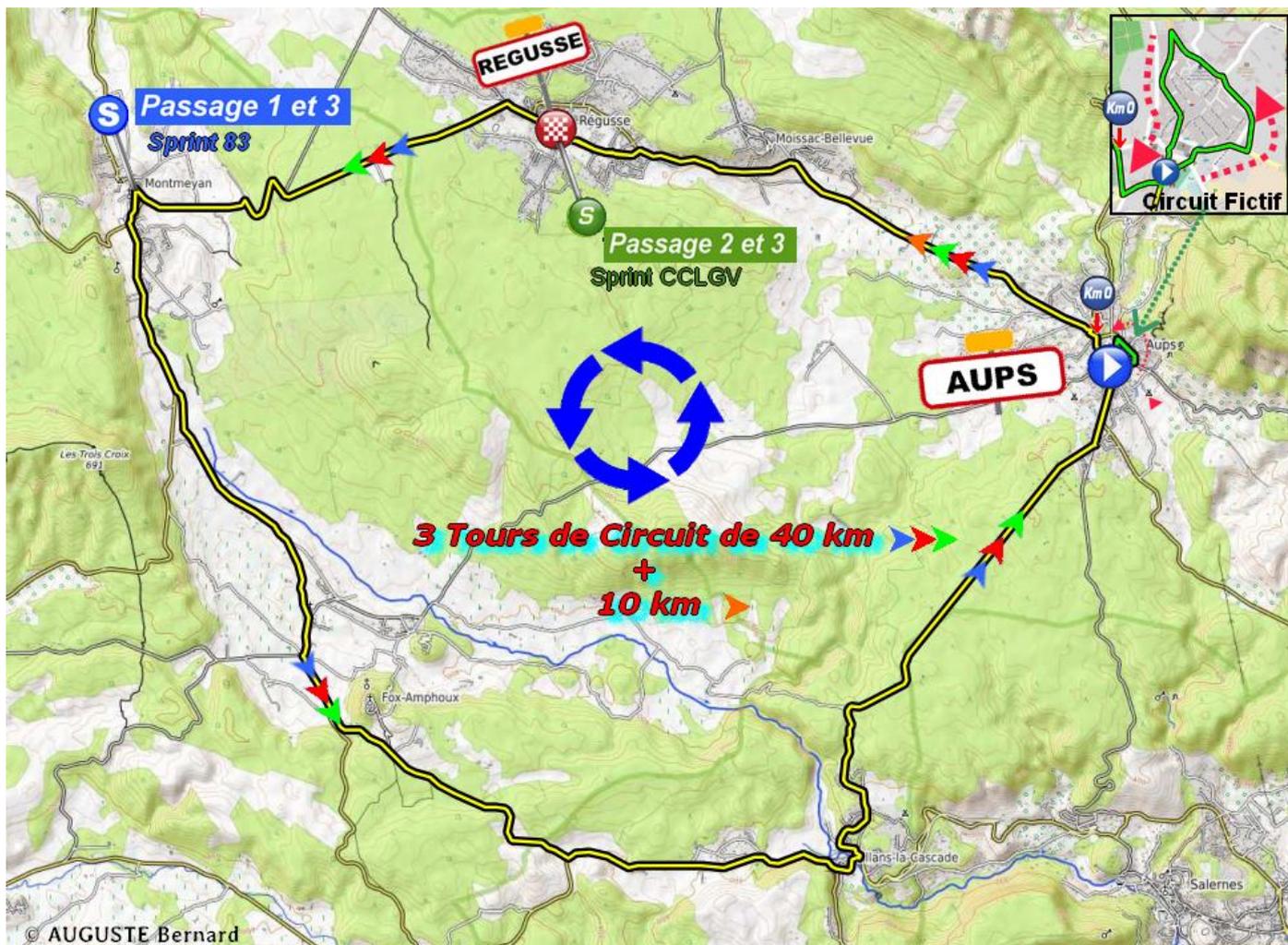
PODIUM PROTOCOLAIRE

Étape : Maillot jaunes de communes + coupe + bouquet au vainqueur, bouquet au 2^{ème} et 3^{ème}
Maillot des Sprints : Maillot vert de la CCLGV + bouquet
Maillot du challenge 83 : Maillot bleu du département du Var + bouquet
Maillot des jeunes – de 21ans : Maillot blanc Groupama + bouquet
Maillot 1^{er} régional : Maillot rouge et or du conseil régional + coupe
Classement par équipe : écharpe du Crédit Agricole + panier garni au directeur sportif



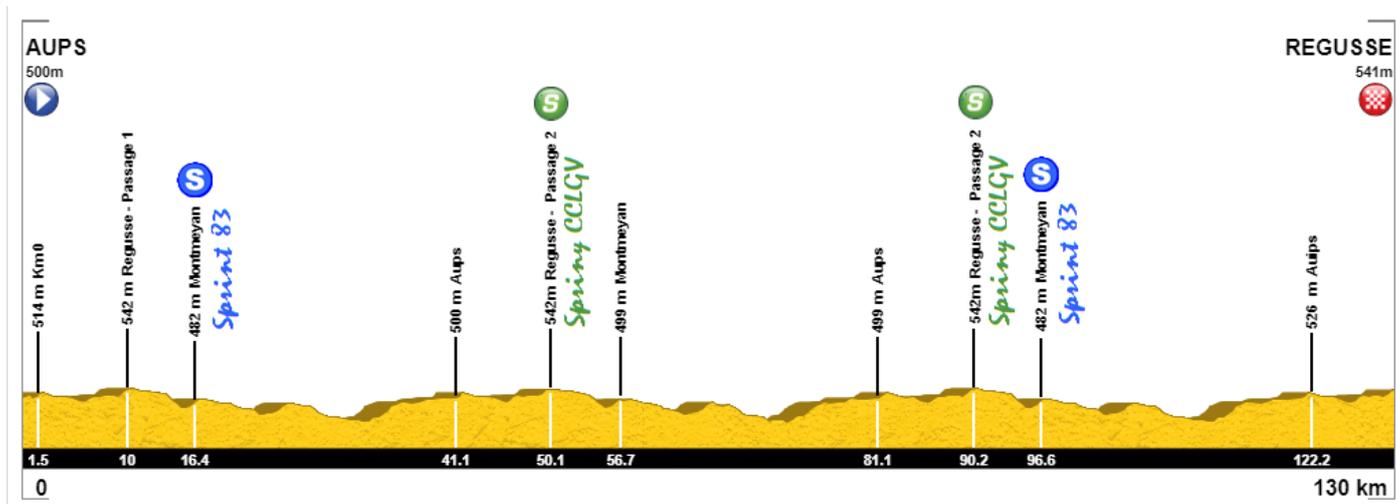
Boucles du Haut Var 2020

Epreuve 2 – Lundi 17 Février 2020 – Aups → Régusse 123km



© AUGUSTE Bernard

- Ville Départ
 - Ville Arrivée
 - Km 0
 - Sprint CCLGV
 - Sprint 83
- Fictif
 - Parcours
 - Sens Circuit



Mardi 18 Février 2020

Salernes – Tourtour

Salernes – Tourtour				
Km parcouru	Parcours	38km/h	40km/h	42km/h
0	Salernes	12h00	12h00	12h00
1.5	D560 – Départ réel	12h05	12h05	12h05
6.2	Sillans-la-cascade	12h14	12h14	12h13
10.5	D32	12h21	12h20	12h19
14.3	D13	12h27	12h26	12h25
22	Montmeyan – D 30	12h39	12h38	12h36
24.6	D71	12h43	12h43	12h40
27.5	Sprint CCLGV	12h48	12h46	13h44
34.4	D9	12h59	12h56	12h52
35	Baudinard sur verdon	13h05	12h57	12h53
37.7	D71	13h07	13h01	12h58
41	Pont de St Croix – 04 – D111	13h09	13h06	13h03
45.3	Haut de St Croix du Verdon	13h16	13h12	13h09
46.3	Route de Moustiers	13h17	13h14	13h10
58.4	Moustiers St Marie – D952	13h37	13h32	13h28
60.9	D957	13h41	13h36	13h30
65.3	Pont de Galetas - 83	13h47	13h42	13h37
82.3	D49	14h16	14h09	14h03
84.2	D6	14h17	14h11	14h05
87.6	Vérignon - Sprint 83	14h23	14h15	14h10
97.5	D51	14h39	14h32	14h23
102.7	Route St Rosaire	14h47	14h39	14h31
103.3	D51	14h47	14h39	14h32
104.4	Tourtour – Sprint CCLGV	14h49	14h41	14h33
105	D77	14h50	14h42	14h35
112	D557	15h01	14h53	14h45
114.5	D560	15h06	14h56	14h47
118.7	D2560	15h12	15h03	14h55
120.2	Salernes – Sprint 83	15h14	15h05	14h56
121.7	D560	15h17	15h08	14h58
122.2	D31	15h17	15h08	14h59
129	D22	15h28	15h18	15h09
130	Aups – D77	15h30	15h20	15h10
139.3	D51	15h44	15h33	15h23
140.4	Sommet montée Saint Denis	15h46	15h35	15h25



DEPART

Présentation des équipes et signatures

Car podium conseil régional Cours Théodore Bouge à partir de 11h00

Appel départ

Cours Théodore Bouge à 11h50

Départ fictif

12h00 de 1.5km de fictif en direction de Sillans-la-cascade

Départ réel

12h05 sur la D560

ARRIVEE

Arrivée

Montée Saint Denis vers 15h35

Contrôle médicale

Mairie de Tourtour

Podium protocolaire

Car podium VSH sur la ligne d'arrivée

Permanence et réception

Chapiteau du jardin Anabelle et Bernard Buffet

PODIUM PROTOCOLAIRE

Etape : Maillot jaunes de communes + coupe + bouquet au vainqueur, bouquet au 2^{ème} et 3^{ème}

Maillot des Sprints : Maillot vert de la CCLGV + bouquet

Maillot du challenge 83 : Maillot bleu du département du Var + bouquet

Maillot des jeunes – de 21ans : Maillot blanc Groupama + bouquet

Maillot 1^{er} régional : Maillot rouge et or du conseil régional + coupe

Classement par équipe : écharpe du Crédit Agricole + panier garni au directeur sportif



Boucles du Haut Var 2020

Epreuve 3 – Mardi 18 Février 2020 – Salernes → Tourtour 140km



Un itinéraire Bis est prévu en cas de mauvaise condition climatique. La décision sera prise mardi matin après concertation avec les préfetures et annoncé lors de la réunion des directeurs sportifs.

Cas échéants, les coureurs prendront à droite avec le pont de St Croix et récupéreront le parcours en bas du Col de la Bigue

		38km/h	40km/h	42km/h
53	D 49	13:28	13:24	13:20
54,4	D 6	13:29	13:26	13:22
57,8	Vérignon - D49 - Sprint 83	13:35	13:30	13:27
67,7	D 51	13:51	13:47	13:40
72,9	Sainte Rosaire	13:59	13:54	13:48
73,5	D 51	14:00	13:54	13:49
74,6	Tourtour - Sprint CCLGV - Passage sur la Ligne	14:02	13:56	13:50
75,2	D 77	14:03	13:57	13:52
82,2	D 557	14:14	14:08	14:02
84,7	D 560	14:19	14:11	14:04
89,3	D 2560	14:25	14:18	14:12
90,4	Salernes - Sprint 83	14:27	14:20	14:14
91,9	D560	14:30	14:23	14:16
92,4	D 31	14:30	14:23	14:17
99,2	D22	14:41	14:33	14:27
100,2	Aups - D77	14:43	14:35	14:28
109,5	D 51	14:57	14:48	14:41
110,6	Tourtour	14:59	14:50	14:43



Mercredi 19 Février 2020

Moissac-Bellevue – Montmeyan

Moissac-Bellevue – Montmeyan				
Km parcouru	Parcours	38km/h	40km/h	42km/h
0	Moissac-Bellevue	12h00	12h00	12h00
0	D9	12h05	12h05	12h05
8	Bas de Baudinard	12h18	12h17	12h16
	D71			
	D30			
20	Montmeyan - Sprint 83	12h37	12h35	12h32
	D13			
	D71			
	D32			
35	La Breguiere	13h00	12h57	12h55
	D60			
47	Aups	13h19	13h15	13h12
	D9			
54	Moissac-Bellevue – Sprint CCLGV	13h28	13h24	13h20
61	Bas de Baudinard	13h41	13h36	13h32
	D71			
	D30			
74	Montmeyan – Sprint 83	14h00	13h54	13h49
	D13			
	D71			
	D32			
89	La Breguiere	14h23	14h17	14h10
	D60			
100	Aups	14h42	14h35	14h27
	D9			
108	Moissac-Bellevue – Sprint CCLGV	14h52	14h44	14h36
113	Bas de Baudinard	15h02	14h54	14h46
	D71			
	D30			
128	Montmeyan	15h22	15h12	15h03



DEPART

Présentation des équipes et signatures

Car podium conseil régional Sortie du parking de la salle polyvalente à partir de 11h00

Appel départ

Sortie du parking de la salle polyvalente à 11h50

Départ fictif

12h00 pour la traversée de la commune avec un arrêt devant la mairie

Départ réel

12h05 sur la D9

ARRIVEE

Arrivée

Avenue du Verdon vers 15h15

Contrôle médicale

Mairie de Montmeyan

Podium protocolaire

Car podium conseil régional sur la ligne d'arrivée

Permanence et réception

Salle polyvalente de Montmeyan

PODIUM PROTOCOLAIRE

Etape : Maillot jaunes de communes + coupe + bouquet au vainqueur, bouquet au 2^{ème} et 3^{ème}

Maillot des Sprints : Maillot vert de la CCLGV + bouquet

Maillot du challenge 83 : Maillot bleu du département du Var + bouquet

Maillot des jeunes – de 21ans : Maillot blanc Groupama + bouquet

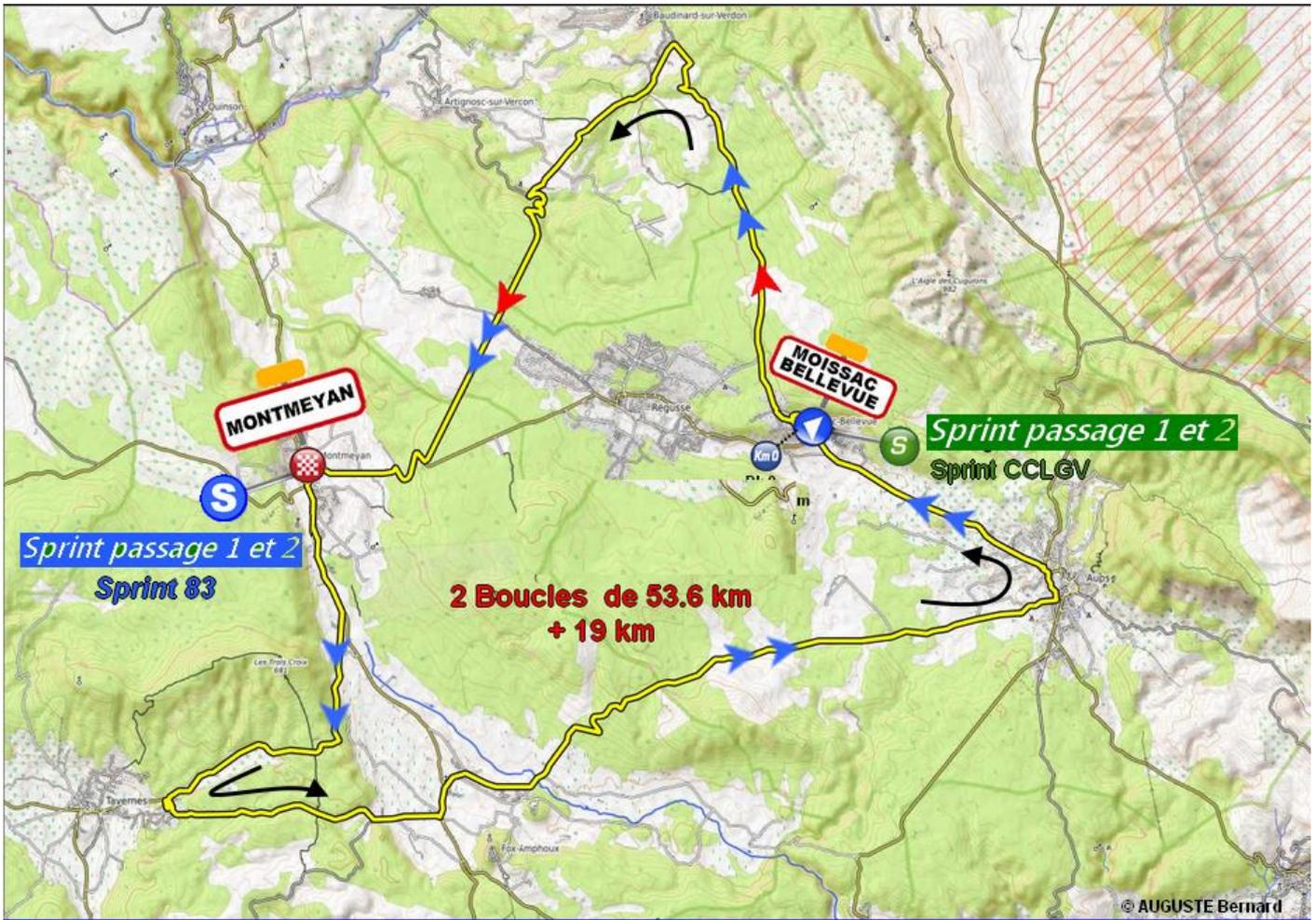
Maillot 1^{er} régional : Maillot rouge et or du conseil régional + coupe

Classement par équipe : écharpe du Crédit Agricole



Boucles du Haut Var 2020

Epreuve 4 – Mercredi 19 Février 2020 – Moissac-Bellevue → Montmeyan 128km



REGLEMENT DE LA COURSE CYCLISTE

BOUCLES DU HAUT VAR 2020

ARTICLE 1 : L'épreuve cycliste dénommée « BOUCLES DU HAUT VAR » est organisée par le Vélo Sport Hyérois sur quatre jours les 16-17-18-19 février 2020

ARTICLE 2 : L'épreuve comprend quatre courses d'un jour.

ARTICLE 3 : La première course se déroule le dimanche 16 février de Rians à La Verdière sur une distance de 126km. Le départ a lieu à 12H00 à Rians.

ARTICLE 4 : La deuxième course se déroule le lundi 17 février d'Aups à Régusse sur une distance de 130 km. Le départ a lieu à 12H00 à Aups.

ARTICLE 5 : La troisième course se déroule le mardi 18 février de Salernes à Tourtour sur une distance de 140 km. Le départ a lieu à 12H00 à Salernes. Un itinéraire Bis est prévu en cas de mauvaise condition raccourcissant le parcours à 109km.

ARTICLE 6 : La quatrième course se déroule le mercredi 19 février de Moissac-Bellevue à Montmeyan sur une distance de 128 km. Le départ a lieu à 12H00 à Moissac-Bellevue.

ARTICLE 7 : La réunion des directeurs sportifs se tiendra 60 min avant le départ de chaque épreuve.

ARTICLE 8 : Les coureurs ne sont pas tenus de prendre le départ de toutes les courses.

ARTICLE 9 : La course est soumise à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme. Les classements sont établis par les arbitres officiels de la F.F.C.

ARTICLE 10 : Le vainqueur et les coureurs classés 2ème et 3ème de la course, les lauréats du classement des Sprints, le meilleur jeune et le directeur sportif de la meilleure équipe doivent se soumettre aux cérémonies protocolaires en tenue de coureur après l'arrivée. Le vainqueur et les lauréats doivent revêtir le maillot distinctif des différents classements sur le podium.

ARTICLE 11 : Le nombre de coureurs est limité à 180 par épreuve avec un maximum de 7 coureurs par club et un minimum de 4 coureurs. L'inscription se fait sur candidature auprès de l'organisateur. Les coureurs ne peuvent pas s'inscrire individuellement.

ARTICLE 12 : Les concurrents doivent être munis de la tenue et du casque réglementaires imposés par la Fédération Française de Cyclisme. Leur machine doit être conforme aux normes édictées par la Fédération Française de Cyclisme.

ARTICLE 13 : Un chèque de caution de 30€ par épreuve sera demandé à l'inscription en garantie et rendu le soir à la permanence au retour des dossards et plaque de cadre en état. Il est strictement interdit de couper les dossards et les plaques.

ARTICLE 14 : Afin de permettre la promotion et diffusion des Boucles du Haut Var la plus large possible, chaque groupe sportif et par conséquent chaque coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayant droit, à utiliser l'image des concurrents à des fins publicitaires et commerciales sans contrepartie financière.

ARTICLE 15 : Tout coureur, encadrant d'une équipe ou autre personne pris en train de jeter des déchets sur la voie publique s'exposera à des sanctions. De même, il est demandé au coureur de ne pas uriner dans les rues des villes départs et arrivées. Le comité arbitral sera chargé à faire respecter ces instructions.

ARTICLE 16 : Les concurrents doivent obéir aux indications données avant le départ ou pendant la course par les organisateurs ou les commissaires officiels. Tout concurrent auteur d'un comportement antisportif, injurieux envers les autres coureurs, les organisateurs ou les arbitres de la F.F.C. ou bien dangereux pour autrui ou pour lui-même sera mis immédiatement hors course.

Annexe Règlement Boucles du Haut Var 2020

Déroulement de l'épreuve :

Tout coureur isolé ou groupe pointé à plus de 10min du peloton principal sera mis hors course par le jury des arbitres, il devra remettre son dossard aux responsables de la voiture balai et s'arrêter ou poursuivre sur le parcours en respectant le code de la route.

Cérémonie protocolaire :

Les lauréats des différents classements définis dans le guide technique seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire à l'issue de chaque épreuve.

Il ne s'agit pas d'une course par étape, aussi les maillots ne devront pas être portés lors de l'épreuve du lendemain.

Classement des Sprints CCLGV :

Il sera disputé un classement sur deux sprints qui attribueront les points suivants au 4 premiers de chaque sprint : **5pts / 3pts / 2pts / 1pts.**

Protocole : Maillot vert du sprint CCLGV + bouquet

Prix : 1^{er} **100€**, 2^{ème} **60€**, 3^{ème} **40€**

Les prix seront remis à l'issue de la cérémonie protocolaire.

Classements du challenge 83 du Conseil Départemental du Var :

Il sera distribué sur deux sprint qui attribueront les points suivants au 4 premiers de chaque sprint : **5pts / 3pts / 2pts / 1pts.**

Protocole : Maillot bleu du Conseil Général du Var + coupe + bouquet

Prix : 1^{er} **100€**, 2^{ème} **60€**, 3^{ème} **40€**

Les prix seront remis à l'issue de la cérémonie protocolaire.

Grille de prix pour chaque épreuve :

L'organisateur attribue pour chaque épreuve une grille de prix sur les vingt premiers du classement de l'épreuve (656/20).

Classement par équipe journalier:

Il sera disputé un classement par équipe. Pour chaque équipe ce classement s'effectuera sur l'addition des places des 3 meilleurs coureurs classés de chaque équipe. En cas d'égalité, il sera tenu compte, de la place du meilleur coureur classé.

Prix : 1^{er} **100€**, 2^{ème} **60€**, 3^{ème} **40€**

Un lot sera remis au directeur sportif de l'équipe le lendemain avant le départ de l'épreuve lors de la présentation des équipes au podium du Conseil Régional, excepté pour la dernière épreuve ou la récompense sera remise lors de la cérémonie protocolaire d'après course.

Comité Organisateur

Président de l'organisation

Gilbert Hermieu 06.22.51.54.80

Directeur de course

José Bertolino 06.75.13.12.36

Dossier préfecture, Gestion informatique, Book

Tristan Delacroix – Bernard Auguste

Référents des communes

François Plazanet, Gérard Marignane, Pierre Meyere, Yves Barthois, Michel Lhermite, Jean-Louis Andrau, Gérard Gras, Maurice Vanscheuwick, Jean-Pierre Mombazet, Jean-Marc Simon, René Saint Martin

Logistique

Céline Porre 06.78.97.15.62

Car Podium

Protocole départ Conseil Régional PACA
Protocole arrivée Podium VSH

Pro Finish Service 06.07.64.09.45

Reportage, photo

Gérard Barelli, Cécile Poclet

Parc auto Renault Hyères

Gilles Pillot

Fléchage

Fredy Castagnet, Monica Ul 06.63.03.64.88

Flamme rouge

Pascal Poma

Ligne arrivée

Franck Alibert, Luc Auriac

Arche CCLGV

Michel Dubedout, Jean Jacques Delfour

Arche sprint 83

Conseil départemental du Var

Invités et protocole

Christian Bertolino

Véhicule comité FFC SUD PACA fin de course

Marcel Languille – Adrien Ghigo 06.86.63.32.87

Logistique repas

Roland Viry, Josette Hermieu, Mireille et Françoise Reinembergh

Chauffeurs

Jacky Bertrand, Frédéric Doutre, Didier Belliard, Jean Gamel, Bernard Minetto

Var-Matin Directvélo

Christian Mourgues Nicolas Gachet

Speaker

Vincent Didelot



Président du jury

Eric Rolland 06.17.06.91.85

Juge à l'arrivée, chronométrage

Joëlle Alfosea

Arbitre moto / info

Jérôme Madeddu

Arbitre 3

Charlène Simon

Secrétariat

Claude Reinembergh,

Permanence arrivée, réception

Josette Hermieu, Mireille et François Reinembergh

Voiture ouvreuse

Jean-Louis Giraud

Voiture ouvreuse S2C

Auguste Bernard 07.62.01.14.75

Dépannage neutre VSH

Nicolas Glacial 06.09.69.35.89

Dépannage radio

Société VITTA Fréquence 157.550

Motard arbitre

Association Motocycliste Sécurité Routière

Motard ardoisier

Jean Guy Martoïa

Ardoisière

Oriane Garnon

Moto sécurité

Association Motocycliste Sécurité Routière

Polices municipales

Salernes, Régusse, Aups, Villecroze, La Verdière, Rians, St Martin de Pallières, Sillans la cascade

Signaleurs associations sportives

Cyclo Club d'Aups, L'Olympique Cycliste du Haut Var, Vélo Club Evasion La Verdière, Club des Randonneurs, Cyclo Club Rians, Vélo Sport Hyérois

Médecins

Jean Fogliani 04 94 59 54 93

Laurence Pernice 06 03 58 01 29

Ambulance

Premiers Secours Toulonnais 06 59 51 03 34

Centre Hospitalier de Brignoles 04 94 72 66 00

Centre Hospitalier de Draguignan 04 94 60 50 00





Ainsi que les associations du Haut-Var

Cyclo Club Aupsois, L' Escapade Bleue de Sillans, Comité d' Intérêt Sillanais, Cyclo Club Rians, OCHV Salernes, Vélo Club Evasion La Verdrière



Montmeyan



Aups



Moissac
Bellevue



Rians



Régusse



Salernes



Tourtour



La Verdrière



Sillans La
Cascade